# Guide du nouvel arrivant

UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès

# Activités pédagogiques

## Septembre

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

## Octobre

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

## Janvier

Examens 1er semestre

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | | |

## Février

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | | |

## Mai

Examens 2ème semestre

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 1 | 2 | 3 | 4 |
| 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | |

## Juin

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | | | | | | |

Examens contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu

semestre 1 semestre 2

## du 03 septembre 2018 au 30 juin 2019[1]

### Novembre

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | 1 | 2 | 3 |
| 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | |

### Décembre

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | | 1 |
| 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 |
| 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 30 | 31 | | | | | |

### Mars

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | | 1 | 2 |
| 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |
| 31 | | | | | | |

### Avril

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | | | | |

### Juillet

| Di | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

**Suspension des activités pédagogiques**

**Ce calendrier peut faire l'objet d'adaptations spécifiques selon les formations.**

**Session 2**

- Dispositif de soutien semestre 1 : du 03 juin 2019 au 08 juin 2019
- Dispositif de soutien semestre 2 : du 11 juin 2019 au 15 juin 2019
- Examens écrits : du 17 juin 2019 au 29 juin 2019

# Notes

# Campus Mirail :

## Pensez aux journées d'accueil/intégration !

### Nouveau/nouvelle sur le campus ?

C'est l'occasion de découvrir le campus avec des étudiants de deuxième année et au-delà qui vous guideront dans vos premiers pas !

En savoir plus :

RDV à la Maison des initiatives étudiantes

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie du campus > accueil/vie-des-campus/vie-etudiante

# Sommaire


Bienvenue à l'UT2J ..... 3
- L'université en bref ..... 4
- L'université comment ça marche ? ..... 7
- Les formations de l'UT2J ..... 9
- L'université en région et à l'international ..... 17

Mes études à l'université ..... 19
- S'inscrire, se réinscrire ..... 20
- Se réorienter en cours d'année ..... 21
- Les cours ..... 22
- Les examens ..... 31
- Se documenter, réviser, travailler en groupe ..... 33
- Construire son parcours, faire un stage ..... 39
- Se former autrement ..... 41
- Partir à l'étranger ..... 43
- Être accompagné, les dispositifs particuliers ..... 44

Ma vie sur le campus ..... 49
- Se restaurer ..... 51
- Financer ses études ..... 53
- Se loger ..... 56
- Sortir, se divertir, les activités sur le campus ..... 58
- S'engager, réaliser des projets ..... 62
- Se soigner, se faire aider ..... 63

Rester connecté, les indispensables ..... 65
- Le wifi sur les campus ..... 66
- L'ENT, mode d'emploi ..... 67

Campus Mirail, infos pratiques ..... 69
- Sécurité, le mémo à retenir ..... 70
- Accès au campus Mirail ..... 72

# Bienvenue à l'UT2J

# L'université en bref

## Une université pluridisciplinaire

Riche, plurielle et diverse, l'Université Toulouse - Jean Jaurès figure parmi les meilleures universités françaises d'arts, lettres et langues et de sciences humaines et sociales, tant du point de vue de la formation que de la recherche. Elle est pluridisciplinaire puisqu'elle embrasse aussi de manière innovante le champ des sciences et des technologies, avec un département maths-info, mais aussi de l'économie et de la gestion.

## Une université soucieuse de la réussite de ses étudiants

En matière d'accompagnement à la réussite des étudiants, l'UT2J s'est distinguée depuis la rentrée 2011, par un fort volontarisme et des dispositifs innovants comme l'accueil et l'intégration des étudiants de première année par ceux de deuxième année et au-delà.

## Une vie étudiante et culturelle riche

Particulièrement dynamique sur le plan de la vie étudiante, culturelle et associative, elle possède le seul bâtiment culturel universitaire d'envergure en Europe, La Fabrique, qui propose plus de 200 spectacles par an dans une salle de spectacle dédiée de plus de 170 places (La Scène) et plusieurs espaces d'exposition de haut niveau.
L'université dispose d'un lieu privilégié, dédié aux rencontres et à la vie associative, la Maison des initiatives étudiantes.

## Le campus Mirail entièrement rénové depuis 2016

Les étudiants de l'UT2J peuvent désormais profiter des nouveaux aménagements qui leurs sont dédiés :

- un nouvel espace entièrement réservé à l'accueil des étudiants, l'Accueil
- différents lieux de restauration
- une Maison des initiatives étudiantes, des locaux associatifs et syndicaux, et des locaux dédiés à la médecine préventive
- de nouveaux logements étudiants, une crèche, des équipements sportifs (musculation, tir à l'arc, arts du cirque, sports de combat, etc.)
- des espaces publics ouverts et paysagers.

Et bien entendu des salles de cours, amphithéâtres, centres de ressources documentaires, laboratoires, etc. équipés et pensés pour favoriser la qualité de la formation et de la recherche, et le bien-être de tous.

**+ de 30 800**
**étudiants accueillis chaque année**

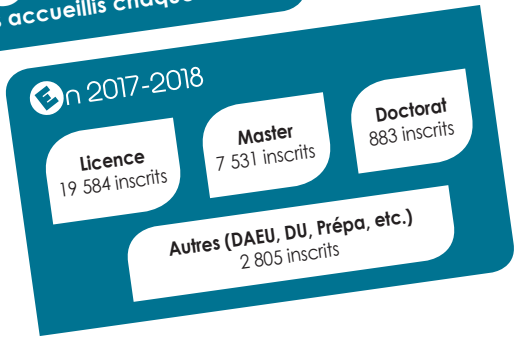


## Activités de recherche

- **1** Recherche dans les sciences humaines et sociales, les arts, lettres et langues.
- **23** laboratoires
  dont **9** unités mixtes de recherche UT2J – CNRS
  & **14** équipes d'accueil
- **3** structures fédératives
- **1** direction en appui à la recherche
- **+** de 700 chercheurs et enseignants-chercheurs
- **+** de 100 personnels d'appui à la recherche

# L'université, comment ça marche ?

À l'université, les décisions se prennent au sein de conseils et commissions élus, où les étudiants sont représentés.

## CA

Conseil d'administration

6 élus étudiants (usagers) sur 36 membres

Il détermine la politique de l'établissement et élit le président de l'université

## Le Conseil académique

### CFVU

Commission Formation et Vie Étudiante

16 représentants étudiants (usagers) sur 40 membres

Elle traite toute question ayant trait aux formations et à la vie sur le campus, qu'elle soit culturelle, sportive, associative ou citoyenne.

### CR

Commission de la Recherche

6 représentants étudiants (doctorants) sur 40 membres

Elle adopte les règles de fonctionnement des laboratoires et les mesures permettant le développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

## Vice-présidence étudiante

Élu·e de la CFVU, il·elle représente les étudiants au sein de l'université et auprès de la présidence. Élu·e pour 2 ans, il·elle est consulté·e sur les points concernant la vie étudiante et les projets universitaires.

**Contact : vpe@univ-tlse2.fr**

## A vos agendas : élections en 2018 !

Nouvelles élections aux conseils centraux
Commission Recherche – Commission formation et vie universitaire – Conseil d'administration
Le 6 novembre 2018 sur les sites délocalisés
Le 6 & 7 novembre 2018 sur le campus Mirail

## Pourquoi voter ?

Il est important de participer à la vie de votre établissement et d'élire ses conseils. Votre vote est essentiel !

## Comment ?

Les votes se font à l'urne à bulletin secret, sur présentation de sa carte étudiante.
Impossible de se déplacer ? Pensez à la procuration à enregistrer au plus tard, la veille du scrutin.

## Qui peut voter ?

Les personnels, étudiants, stagiaires de formation continue de l'université répartis en collèges*

* certains personnels et usagers sont inscrits sur demande uniquement.
Plus d'infos sur l'arrêté d'organisation sur l'ENT

## À ne pas oublier :

Vérifiez votre inscription sur les listes éléctorales, celles-ci sont publiées sur l'ENT.
Les résultats seront affichés et publiés sur le site internet et l'ENT.

**www.univ-tlse2.fr**,
rubrique Vie du campus > Vie étudiante > Représentants étudiants

# Les formations de l'UT2J

## 3 grands domaines de formation

**Arts, lettres, langues**

**Sciences humaines et sociales**

**Sciences, technologies, santé**

**Bac +2**
8 DUT

**Bac +3**
40 licences (mentions)
dont 21 licences professionnelles

**Bac +5**
43 masters (mentions)

**Bac +8**
53 doctorats
(dont 5 HDR)

+ dont certains accessibles en alternance (apprentissage, contrat pro), en enseignement à distance, en formation initiale ou continue.

## + de 6503 diplômés chaque année*

**DUT :** 332 diplômés soit 92% de taux de réussite

**Licence :**
Générale : 3184 diplômés soit 92% de taux de réussite
Professionnelle : 595 diplômés soit 91% de taux de réussite

**Master :** 2234 diplômés soit 95% de taux de réussite

**Doctorat :** 158 diplômés soit 100% de taux de réussite

*chiffres promotions 2016-2017 sur la base des étudiants présents aux examens

## 2 types de certification

- les certifications informatique et Internet
- les certifications en langues

Objectifs : développer, renforcer et valider des connaissances spécifiques ; attester d'un certain niveau en informatique et en langues.

## 31 Diplômes d'université (DU)

Diplôme délivré par l'université, il peut également être un complément à la formation suivie en licence, master ou doctorat.

## 1 Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

Formation d'un an, accessible sans le baccalauréat, le DAEU est un diplôme national ouvrant les mêmes droits que le bac.

## 12 Préparations à l'agrégation externe & 3 préparations aux concours

Formation d'un an non diplômante à accès sélectif pouvant être suivie en parallèle d'études universitaires.

**www.univ-tlse2.fr**,
rubrique Formation-Insertion > Découvrir nos formations

Toutes ces formations sont dispensées au sein de :

## UFR (unités de formation et de recherche)

**UFR Histoire, Arts et Archéologie**
Campus Mirail, bât. Olympe de Gouges
ufrhaa@univ-tlse2.fr - 05 61 50 43 11

- Anthropologie
  Documentation, Archives, Médiathèque et Édition
  Histoire
  Histoire de l'art et Archéologie
- Certaines formations sont dispensées sur le campus Cahors.

**UFR Langues, littératures et civilisations étrangères**
Campus Mirail, bât. Erasme
ufrlangu@univ-tlse2.fr – 05 61 50 37 92

- Centre de traduction, d'interprétation et de médiation linguistique (CETIM)
  Études du français langue étrangère (DEFLE)
  Études du monde anglophone (DEMA)
  Études hispaniques et hispano-américaines
  Langues étrangères
  Langues étrangères appliquées (LEA)
  Sciences du langage

**UFR Lettres, Philosophie, Musique, Arts du spectacle et Communication**
Campus Mirail, bât. Le Gai Savoir
ufrlettr@univ-tlse2.fr - 05 61 50 48 52

Arts plastiques - Design
Communication, études visuelles et arts de la scène (Art&Com)
Lettres modernes, cinéma et occitan
Lettres, langues et civilisations anciennes
Musique
Philosophie

**UFR de Psychologie**
Campus Mirail, bât. Philippe Malrieu
accueil.psycho@univ-tlse2.fr - 05 61 50 43 90

L'UFR de Psychologie dispense des enseignements en psychologie clinique du sujet (subjectivité, inconscient, culture), psychologie cognitive et ergonomie, psychologie du développement, psychologie sociale, du travail et des organisations, psychopathologie, psychologie de la santé et neurosciences.

**UFR Sciences, Espaces, Sociétés**
Campus Mirail, bât. Olympe de Gouges
ufrses@univ-tlse2.fr – 05 61 50 38 50

Géographie - Aménagement - Environnement
Mathématiques, informatique
Sciences de l'éducation et de la formation
Sciences économiques et gestion
Sociologie

Certaines formations sont dispensées sur les campus Foix et de Hanoï (Vietnam).

## 7 instituts (dont 2 IUT) et 2 écoles internes

**IUT Blagnac**
Campus Blagnac
scolarite.iutb@univ-tlse2.fr – 05 62 74 75 75
www.iut-blagnac.fr

Informatique
Génie industriel et maintenance (GIM)
Réseaux et télécommunications (R&T)
Aide et assistance pour le monitoring et le maintien à domicile (2A2M)

**IUT Figeac**
Campus Figeac
iut.figeac@univ-tlse2.fr – 05 65 50 30 60
iut-figeac.univ-tlse2.fr

Carrières sociales (CS)
Génie mécanique et productique (GMP)
Techniques de commercialisation (TC)

**Institut supérieur du tourisme de l'hôtellerie et de l'alimentation (Isthia)**
Campus Mirail, bât. Épicure
isthia.toulouse@univ-tlse2.fr - 05 61 50 42 30
www.isthia.fr

L'Isthia forme les étudiants aux métiers :
- du tourisme
- de l'hôtellerie
- de l'alimentation

Certaines formations sont dispensées sur les campus Foix et de Kuala Lumpur (Malaisie).

**Institut pluridisciplinaire pour les études sur les Amériques à Toulouse (Ipeat)**
Campus Mirail, bât. Maison de la Recherche
ipeat@univ-tlse2.fr – 05 61 50 43 93
www.ipeat.univ-tlse2.fr

L'Ipeat forme les étudiants en :
- Économie
- Géographie, aménagement et urbanisme
- Histoire, ethnohistoire
- Littérature
- Sociologie, anthropologie des organisations

**Institut de formation de musiciens intervenant à l'école (Ifmi)**
Campus Mirail, bât. Le Gai Savoir
ifmi@univ-tlse2.fr - 05 61 50 45 43
www.ifmi.univ-tlse2.fr

L'Ifmi forme les étudiants en :
- Pédagogie et terrains
- Langages et écritures
- Pratiques musicales
- Stage pré-professionnel

**Institut régional du travail (IRT)**
Campus Mirail, bât. Olympe de Gouges
irt@univ-tlse2.fr - 05 61 50 25 74
irt.univ-tlse2.fr

L'IRT contribue à la formation supérieure des militants de confédérations syndicales (CFDT, CGT et FO).

**Institut supérieur couleur, image, design (Iscid)**
Campus Montauban
iscid.aa@univ-tlse2.fr - 05 63 91 88 81
iscid.univ-tlse2.fr

L'Iscid propose des formations aux métiers des arts appliqués, des sciences et techniques, de l'image fixe et animée, de la couleur et de l'environnement, du design et du design sensoriel.

**École Nationale Supérieure d'Audiovisuel (ENSAV)**
Campus Toulouse centre (rue du Taur)
esav@univ-tlse2.fr – 05 61 50 35 07
www.esav.fr

L'Esav forme les étudiants aux pratiques et à la recherche en audiovisuel à partir de la L3.

**École supérieure du professorat et de l'éducation Toulouse Midi-Pyrénées (Espe)**
Campus Toulouse Saint-Agne
espe.scolarite@univ-tlse2.fr - 05 62 25 20 00
espe.univ-toulouse.fr

Masters Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (Meef)

L'Espe Toulouse Midi-Pyrénées est présent dans 8 départements de la Région Occitanie et 10 campus : Toulouse (Muret, Saint-Agne et Rangueil), Auch, Albi, Rodez, Tarbes, Foix, Montauban, Cahors.

**www.univ-tlse2.fr**,
rubrique Université > Organisation > UFR, Départements, Instituts, Écoles internes

## 3 écoles doctorales

**ALLPH@** (Arts, Lettres, Langues, Philosophie, Communication)

**CLESCO** (Comportement, Langage, Education, Socialisation, Cognition)

**TESC** (Temps, Espaces, Sociétés, Cultures)

## + l'UT2J est également l'établissement de tutelle de 4 autres écoles doctorales à titre secondaire :

**AA** (Aéronautique-Astronautique)

**EDSys** (École doctorale Systèmes)

**GEET** (Génie électrique, électronique, télécommunications)

**MITT** (Mathématiques, Informatique, Télécommunications de Toulouse).

## 1 Division des études doctorales (Ded)

Elle gère la scolarité des doctorants, la mise en place et le suivi des conventions de co-tutelles de thèse, l'organisation de la formation doctorale, l'aide à l'insertion professionnelle des docteurs et coordonne le suivi des missions des écoles doctorales.

**Division des études doctorales (Ded)**
Campus Mirail, Maison de la Recherche
responsable.ded@univ-tlse2.fr – 05 61 50 35 13

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Université > Organisation > Écoles Doctorales

# L'université en région et à l'international

**Campus Mirail**
Université Toulouse – Jean Jaurès
5 allées Antonio Machado
31 058 Toulouse cedex 9

**Campus Toulouse centre (rue du Taur)**
Ensav
56 rue du Taur
31 000 Toulouse

**Campus Toulouse Saint-Agne**
Espe Toulouse Midi-Pyrénées
56 avenue de l'URSS
31 400 Toulouse

**Campus Blagnac**
IUT de Blagnac
1 place Georges Brassens - BP 60073
31 703 Blagnac cedex

**Campus Cahors**
Centre universitaire de Cahors
273 avenue Henri Martin
46 000 Cahors

**Campus Figeac**
IUT de Figeac
Avenue de Nayrac
46 100 Figeac

**Campus Foix**
Centre universitaire de Foix
4 avenue Raoul Lafagette
09 000 Foix

**Campus Montauban**
Centre universitaire de Tarn et Garonne
116 boulevard Montauriol - BP 796
82 017 Montauban cedex

**Campus de Kuala Lumpur (Malaisie)**
Taylor's University (TTUC)
university.taylors.edu.my

**Campus de Hanoï (Vietnam)**
Université des Sciences sociales et humaines de Hanoï (USSH)
www.ussh.edu.vn

**www.univ-tlse2.fr**
> Adresses, localisations et accès

## La carte d'étudiant

Elle permet de s'identifier, de justifier son statut d'étudiant, d'accéder à des services destinés à faciliter la vie et de profiter de tarifs préférentiels. Le numéro étudiant y figure, il correspond aux huit derniers chiffres de l'identifiant inscrit sur la carte d'étudiant.

### Les services associés :

• paiement sur les campus avec Izly (voir Izly p. 52) : offres du Crous (restauration universitaire, laverie, etc.), restauration privative*, distributeurs, photocopies et impression*, etc.
• accès aux prêts dans le réseau des bibliothèques universitaires

elle permet également de profiter de services proposés par la Région Occitanie et la Ville de Toulouse (Tisséo, Vélô Toulouse, Mon Toulouse, etc.).

*en fonction des campus

La carte est valide pendant une année universitaire, elle doit donc être réactualisée chaque année lors des inscriptions. En cas de perte, vol ou dégradation, une nouvelle carte sera fournie et facturée 15€.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation-Insertion
> Inscriptions / Scolarité > La carte MUT

# Mes études à l'université

# S'inscrire, se réinscrire

Vous arrivez à l'université. Vous avez déjà accompli un certain nombre d'étapes pour vous inscrire (application post-bac, dossiers, prise de rendez-vous, etc.).
Il faut désormais finaliser votre inscription.

## Finaliser son inscription, mode d'emploi

**1 Inscription administrative IA**
Elle permet de contrôler les pièces justificatives, payer les droits d'inscription, etc.

**2 Inscription pédagogique IP**
Elle consiste à définir le contrat pédagogique : régime d'examen & unités d'enseignement (UE)

**3**

**Étudiants inscrits en contrôle continu**
Inscription dans les groupes (IG)
Elle permet de constituer son emploi du temps : cours magistraux (CM) & travaux dirigés (TD).

**Étudiants inscrits en contrôle terminal**
Inscription au service d'enseignement à distance*

*facultatif hors boursiers

**4**

**Création de la carte d'étudiant**
Rdv en salle B226, entrée par le bât. L'Arche

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation-Insertion > Inscriptions / Scolarité > S'inscrire

# Se réorienter en cours d'année

Entre le premier et le second semestre de L1, il est possible de changer de diplôme.
Ce changement s'effectue via une demande auprès du département de formation du diplôme souhaité au début du mois de janvier de chaque année. La réorientation n'est possible, qu'en cas de place disponible dans la formation souhaitée.

Les étudiants inscrits en licence (L1, L2, L3) peuvent également changer d'université durant l'année.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation-Insertion > Inscriptions / Scolarité

## Modifier son inscription pédagogique

Cette démarche est possible en s'adressant à l'accueil de son UFR durant deux périodes :

- du 22 au 25 octobre 2018 pour les UE du 1er et 2nd semestre
- du 8 au 11 janvier 2019 pour les UE du 2nd semestre

# Les cours

## Les types de cours : CM & TD

**Les CM** (cours magistraux) sont souvent dispensés en amphi.

**Les TD** (travaux dirigés) sont dispensés devant des petits groupes d'étudiants. Ils peuvent servir d'application et d'explication de l'enseignement en CM.

Il est obligatoire d'assister à tous les cours dans le cadre du contrôle continu.

## Constituer son emploi du temps avec IGWeb

L'application IGWeb permet de constituer, de consulter et d'imprimer son emploi du temps. Elle est accessible via l'espace numérique de travail (ENT) rubrique Mon dossier étudiant et n'est utilisable que durant des périodes précises.

Il n'est pas possible de modifier un horaire de cours de TD sauf dans le cas de dispositifs particuliers (voir Être accompagné, les dispositifs particuliers p. 44). En cas de difficulté, s'adresser au département concerné.

La plupart des UE de licence et un certain nombre d'UE de master sont disponibles dans l'application. Si ce n'est pas le cas, il faut directement s'adresser au département de rattachement.

## De l'UE au diplôme

Chaque diplôme est organisé en semestre. Chaque semestre se compose d'unités d'enseignements (UE).

**Le diplôme** correspond à une mention et se compose de trois années (L1, L2, L3). Chaque année comporte 2 semestres.

**L'UE (unité d'enseignement)** est la base de votre formation et de votre inscription. Elle regroupe une ou des disciplines.
Une UE possède un code, un intitulé et un certain nombre de crédits ECTS. Elles sont choisies durant la phase des inscriptions (voir S'inscrire, se réinscrire p. 20) et apparaissent sur votre fiche d'inscription pédagogique.

Pour réussir son parcours, il est important de bien repérer les UE auxquelles on s'inscrit.

Les types d'UE :

- UE de la discipline principale (DP)
et UE de la discipline associée (DA) :

En 1ère année de licence, la discipline principale est associée à une seconde discipline, dite associée, au choix parmi une liste proposée (voir choix des UE en discipline associée p. 25).

À l'issue de la L1, deux choix sont possibles : poursuivre uniquement les enseignements de sa discipline principale ou continuer de suivre la discipline principale et la discipline associée.

En L1, la discipline principale et la discipline associée sont d'égale importance au niveau des crédits ECTS.

- UE de méthodologie : UE obligatoire au 1er semestre de L1 dont le but est d'aider à s'approprier les méthodes de travail universitaire.
- UE accompagnement du projet de l'étudiant : UE obligatoire dont l'objectif et d'aider à construire son parcours de formation, de poursuite d'études, d'insertion, etc.
- UE langue vivante (LV) ou option : UE obligatoire à choisir dans une liste proposée (voir Les options p. 28).

## Choix des UE en discipline associée en fonction de la discipline principale choisie*

**Allemand**
Vers le professorat des écoles, anglais, arabe, catalan, espagnol, études françaises, histoire, italien, lettres modernes, occitan, philosophie, portugais, russe, sciences du langage.

**Anglais**
Vers le professorat des écoles, allemand, arabe, catalan, cinéma*, espagnol, études françaises, histoire, italien, lettres modernes, occitan, portugais, russe, sciences du langage.

**Arabe**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, catalan, espagnol, études françaises, histoire, italien, lettres modernes, occitan, portugais, russe, sciences du langage.

**Catalan**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, lettres classiques, lettres modernes, occitan, portugais, russe, sciences du langage.

**Cinéma**
Vers le professorat des écoles, lettres et arts, lettres modernes, philosophie.

**Documentation**
Vers le professorat des écoles, anthropologie, ethnologie, histoire, histoire de l'art et archéologie, lettres classiques, lettres modernes.

**Espagnol**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, arts du spectacle, catalan, histoire, italien, langue des signes française, lettres modernes, occitan, portugais, russe, sciences du langage.

**Géographie**
Vers le professorat des écoles, anthropologie, ethnologie, économie, histoire, informatique, sociologie.

**Histoire**
Vers le professorat des écoles, anthropologie, ethnologie, documentation, géographie, histoire de l'art et archéologie, sociologie.

**Histoire de l'art et archéologie**
Vers le professorat des écoles, anthropologie, ethnologie, documentation, histoire, lettres classiques, lettres et arts.

**Italien**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, arts du spectacle, catalan, espagnol, histoire de l'art et archéologie, lettres modernes, occitan, portugais, russe, sciences du langage.

**Lettres classiques**
Vers le professorat des écoles, documentation, histoire, histoire de l'art et archéologie, lettres modernes, philosophie.

**Lettres et arts**
Vers le professorat des écoles, arts du spectacle, documentation, histoire de l'art et archéologie, lettres modernes, philosophie.

**Lettres modernes**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, arts du spectacle, catalan, cinéma*, documentation, espagnol, italien, langue des signes française, lettres classiques, lettres et arts, occitan, portugais, russe.

**MIASHS**
Vers le professorat des écoles, géographie, gestion, sciences du langage, sociologie.

**Musique**
Vers le professorat des écoles, arts du spectacle, cinéma*, documentation, histoire de l'art et archéologie, lettres et arts.

**Occitan**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, catalan, documentation, espagnol, histoire, italien, lettres modernes, portugais, russe, sciences du langage.

**Philosophie**
Vers le professorat des écoles, arts du spectacle, cinéma*, lettres classiques, lettres modernes, sociologie.

**Lettres modernes**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, arts du spectacle, catalan, cinéma*, documentation, espagnol, italien, langue des signes française, lettres classiques, lettres et arts, occitan, portugais, russe.

**Portugais**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, catalan, espagnol, études françaises, histoire, histoire de l'art et archéologie, italien, lettres modernes, occitan, russe, sciences du langage.

**Psychologie**
Vers le professorat des écoles, sciences du langage, sociologie.

**Russe**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, catalan, espagnol, études françaises, histoire, histoire de l'art et archéologie, italien, lettres modernes, occitan, portugais, sciences du langage.

**Sciences de l'éducation**
Vers le professorat des écoles, gestion, psychologie, sciences du langage, informatique.

**Anthropologie - Ethnologie**
Vers le professorat des écoles, documentation, géographie, histoire, histoire de l'art, sociologie.

**Sciences du langage**
Vers le professorat des écoles, allemand, anglais, arabe, catalan, espagnol, études françaises, italien, langue des signes française, occitan, portugais, psychologie, russe, sociologie, informatique.

**Sociologie**
Vers le professorat des écoles, anthropologie, ethnologie, géographie, gestion, histoire, psychologie.

*uniquement à partir de la L2

**Les ECTS (European Credits Transfer System)** ou crédits ont pour but de faciliter la reconnaissance académique des études à l'étranger, notamment dans le cadre des programme Erasmus. Les crédits ECTS sont proportionnels au volume de travail à fournir par l'étudiant et permettent de mesurer le niveau atteint. En France, un semestre d'étude correspond à 30 ECTS.

En résumé :

- 1 ECTS (ou crédit) = 25 à 30 heures de travail étudiant
- 1 UE de 8 ECTS (ou crédits) = 200 à 240 heures de travail étudiant

La plupart des UE de licence correspondent à 2 ou 4h d'enseignements par semaine.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation-Insertion > Découvrir nos formations

## Les options

À chaque semestre, l'étudiant doit choisir une option parmi les UE langues, culture, sports, etc. Obligatoire, elle permet de s'ouvrir à d'autres pratiques.

L'option langues est accessible si une langue vivante n'a pas été choisie en discipline principale ou en discipline associée.

## Les options d'anglais

Elles ne peuvent être suivies qu'en présentant au minimum un niveau B1 au test eLAO (sauf réinscription). L'inscription est uniquement proposée en contrôle continu donc pas de possibilité d'inscription en enseignement à distance (sauf au niveau C1 et uniquement en master).

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Inscriptions / Scolarité > Inscription dans les options de langues vivantes

## L'UE d'ouverture

C'est l'occasion de faire reconnaître en licence un engagement ou une pratique personnelle en arts, culture, sport ou citoyenneté. Une seule UE d'Ouverture au choix par semestre.

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des associations et des initiatives étudiantes (PAIE)
Campus Mirail, Maison des initiatives étudiantes (MIE)
paie@univ-tlse2.fr - 05 61 50 24 11

## Le tutorat et l'accompagnement

Les étudiants en L1 peuvent bénéficier de différents dispositifs d'accompagnement pédagogique.

**Contact individualisé avec un enseignant-référent**

Chaque étudiant de L1 bénéficie d'un contact spécifique avec un enseignant-référent. C'est un interlocuteur privilégié qui a pour fonction d'informer, d'orienter (vers des services ou des dispositifs de l'établissement) et de conseiller.
L'enseignant-référent sera l'enseignant de TD de l'UE Accompagnement du projet de l'étudiant (semestre 1 de L1).

**Le tutorat inter-étudiant**

En L1, une aide est assurée par des étudiants en master ou doctorat. Le tutorat offre aux étudiants qui le souhaitent l'occasion de travailler par petits ateliers hebdomadaires en vue de faciliter la compréhension des cours, d'apprendre à élaborer des fiches de lecture, à faire des recherches bibliographiques et aussi à élaborer un projet professionnel.
L'emploi du temps des ateliers proposés est affiché dans chaque composante (UFR, école, etc.), dès la rentrée universitaire.

Le tutorat est gratuit. En y participant, vous augmentez vos chances de réussite.

# Les examens

**Les régimes d'examen, contrôle continu ou contrôle terminal ?**

Pour la plupart des unités d'enseignement, le choix est possible entre deux régimes d'examen :

- le contrôle continu (CC) : obligation d'assiduité et évaluation tout au long de l'année
- le contrôle terminal (CT) : pas d'obligation d'assiduité et évaluation en fin de semestre. Ce régime peut être assorti à une inscription en enseignement à distance (voir Se former autrement p. 41).

Le choix du régime se fait au moment de l'inscription pédagogique (voir S'inscrire, se réinscrire p. 20)

**Les épreuves ou partiels**

Ils sont organisés en deux sessions (sauf M2 et licence professionnelle) : la première session et la deuxième session, autrement appelée session de rattrapage.

Les dates des partiels en cours de semestre (contrôle continu) sont indiquées par chaque enseignant. Les dates des épreuves de fin de semestre (1ère et 2ème session) sont disponibles via l'espace numérique de travail (ENT) rubrique Mon dossier étudiant.

Tous les examens, en contrôle continu ou en contrôle terminal, sont organisés uniquement en présentiel sur les campus de l'université.

L'obtention d'une épreuve de remplacement est possible en adressant dans les 48 heures qui suivent l'épreuve un courrier avec justificatifs au responsable administratif du département concerné.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Inscriptions / Scolarité > Le contrôle des connaissances

## Le cas particulier des étudiants boursiers

Un étudiant boursier a une obligation d'assiduité aux enseignements et aux épreuves. Le Crous indique que « l'attention des étudiants est attirée sur le fait que le manquement à l'obligation d'assiduité et l'absence aux examens entraînera systématiquement la suspension du versement de la bourse ainsi que le remboursement des sommes déjà versées ».

**Les notes et résultats**

Les résultats sont accessibles à titre indicatif via l'espace numérique de travail (ENT) rubrique Mon dossier étudiant, à l'issue de chaque session. Seul le procès-verbal du jury fait foi. En cas d'erreur ou de contestation, une demande doit être faite auprès du secrétariat du département concerné.

**La compensation**

La compensation est le calcul de votre moyenne générale en prenant en compte les différents coefficients (crédits ECTS). Elle permet de compenser des résultats négatifs par des résultats positifs. Elle s'applique à différents niveaux : au sein des UE, entre les UE et entre les semestres.

Il est possible de refuser la compensation semestrielle et/ou inter-semestrielle en remettant l'imprimé prévu à cet effet, au secrétariat du département concerné.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Inscriptions / Scolarité > Notes et résultats d'examens

# Se documenter, réviser, travailler en groupe

## Les bibliothèques de l'université

Lieux privilégiés dédiés à la documentation, aux révisions et au travail en groupe, elles offrent de multiples services accessibles par tous les étudiants.

- des livres, des *ebooks*, des revues, des thèses et mémoires, des DVD, des méthodes de langues, des partitions de musique, des cartes géographiques, etc. à consulter sur place et à emprunter avec sa carte d'étudiant
- des ressources numériques multiples à consulter sur place ou à distance, 24h/24
- espaces divers : salles de lecture, salles de travail en groupe, espaces silencieux, espaces presse et actualités, espaces informatiques, salles de formation, espaces d'auto-apprentissage en langues
- ateliers et formations pour apprendre à utiliser les outils proposés par les bibliothèques

La carte d'étudiant permet l'accès à l'ensemble des bibliothèques des universités de Toulouse et de la région Midi-Pyrénées.

**Archipel**

Un seul outil de recherche pour accéder à toute la documentation proposée par les bibliothèques, papier et numérique.
Archipel, c'est une interface de recherche simple, adaptée aux supports mobiles, des résultats instantanés et pertinents, un accès direct aux ressources en ligne (articles de revues, livres numériques, thèses, etc.).

L'application **Affluences**

Infos en temps réel sur la réservation des salles et les fermetures.
Un outil indispensable pour toutes les bibliothèques du campus du Mirail et celle de l'ESPE St Agne en quelques clics.

La bibliothèque universitaire centrale (Buc) a une vocation encyclopédique et pluridisciplinaire tandis que les centres de ressources et autres bibliothèques de proximité sont spécialisés dans des domaines disciplinaires spécifiques. L'ensemble des bibliothèques sont ouvertes à tous, quel que soit le cursus suivi.

### Bibliothèque universitaire centrale (Buc)

Campus Mirail
bumirail@univ-tlse2.fr - 05 61 50 39 60
Horaires : 8h30 - 19h (lundi à vendredi)

Collections encyclopédiques et pluridisciplinaires
**Collections + :** intégralité des thèses imprimées soutenues à l'UT2J et une collection Péninsule ibérique labellisée Collex, collection de référence en France, spécialisée en langues, littératures et civilisations de la péninsule ibérique.

**Services +**
Le prêt entre bibliothèques : service permettant l'accès à des documents d'autres bibliothèques, en France ou à l'étranger, qui ne se trouvent pas dans les bibliothèques toulousaines.

## Centre de ressources de psychologie Louise Michel

Campus Mirail, bât. Philippe Malrieu
05 61 50 48 42
Horaires : 9h - 17h (lundi à jeudi) / 13h30 - 16h30 (vendredi)

Psychologie

**Collections + :** Testothèque

## Centre de ressources des langues (CRL)

Campus Mirail, bât. Erasme
crl@univ-tlse2.fr - 05 61 50 41 20
Horaires : 8h30 - 19h (lundi à vendredi)

Fonds documentaire spécialisé en langues (anglais, espagnol, japonais, Fle, etc.) et généraliste (bandes dessinées, guides de voyages).

**Collections + :** Didacticiels d'auto-apprentissage des langues, tests de niveaux.

## Centre de ressources lettres, arts, philosophie (Clap)

Campus Mirail, bât. Le Gai Savoir
clap@univ-tlse2.fr - 05 61 50 48 00
Horaires : 8h - 18h (lundi à jeudi) / 8h - 17h (vendredi)

Lettres modernes, lettres classiques (latin, grec), linguistique, occitan, philosophie, musique, cinéma, théâtre, danse, arts du spectacle, communication.

**Collections + :** CD audio et partitions.

**Centre de ressources Olympe de Gouges (Crog)**
Campus Mirail, bât. Olympe de Gouges
crog@univ-tlse2.fr - 05 61 50 46 22
Horaires : 8h30 - 19h (lundi à vendredi)

Histoire, histoire de l'art, arts plastiques, arts appliqués, archéologie, sciences de l'information et de la communication, géographie, sociologie, anthropologie, sciences de l'éducation, sciences économiques et de gestion, mathématiques et informatique.

**Collections + :** Cartothèque et fonds des mémoires, photographies aériennes.

l'UT2J propose également des médiathèques et des bibliothèques de proximité sur les autres campus et sur les sites de l'Espe.

## Une question ?
## le chat du réseau des bibliothèques universitaires

Pour toutes questions relatives aux bibliothèques et aux recherches documentaires, un chat en ligne est ouvert du lundi au vendredi.

**www.univ-tlse2.fr**
bibliotheques.univ-tlse2.fr

## Les centres de documentation

L'UT2J dispose également de centres de documentation spécialisés, et en particulier au Scuio-IP (voir Construire son parcours, faire un stage p. 39) où vous trouverez un fonds documentaire riche et de nombreuses ressources numériques dédiées à l'orientation et à l'insertion professionnelle.

## Acheter ses ouvrages, La Librairie Études

Située sur le campus Mirail, elle propose à l'achat, neufs ou d'occasion, les œuvres demandées dans les bibliographies Lettres, Langues et Sciences humaines.

Elle dispose également d'un service de vente en ligne avec expédition en 48h et retrait en magasin ou livraison à domicile.

Elle accueille également un espace café littéraire, lieu de rencontres partagées.

**Librairie Études**
Campus Mirail, bât. La Fabrique
etudesmirail@yahoo.fr – 05 61 44 18 25
www.etudesmirail.com
Horaires : 9h30 - 18h (lundi à vendredi)

## Le prêt de matériel et de salles

**Prêt de matériel informatique et audiovisuel**

Un prêt d'ordinateur portable et de matériel audiovisuel est possible à l'université sous certaines conditions.

**Matériel informatique**

Direction du système d'information (DSI)
Référent prêt matériel informatique
Campus Mirail, bât. La Présidence
jean-christophe.vera@univ-tlse2.fr - 05 61 50 38 32

**Matériel audiovisuel**

Direction des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (Dtice)
Campus Mirail, bât. Candilis
dtice@univ-tlse2.fr - 05 61 50 44 49

**Les salles en libre-service**

Des salles informatiques sont ouvertes dans les différentes UFR sur présentation de la carte d'étudiant, se renseigner auprès de son UFR ou de son département. À disposition : micro-ordinateurs équipés de logiciels de bureautique (Word, Excel, etc.), logiciels de statistiques (SPSS-SDT) et accès internet. Un moniteur informatique est présent en permanence aux heures d'ouverture.

# Construire son parcours, faire un stage

Tout au long de son cursus, l'université accompagne l'étudiant dans la construction de son parcours de formation et dans la réflexion sur son projet professionnel en fonction de ses aspirations, connaissances et compétences.

## S'informer

Un fonds documentaire spécialisé sur les métiers, les formations, le marché de l'emploi, les concours, la mobilité étudiante et des ressources numériques (fiches métiers-formations en ligne, podcasts, films, logiciels spécialisés) sont à la disposition des étudiants.

## Être conseillé

Il est possible de rencontrer un conseiller pour faire un point sur ses projets d'études, de stage et d'insertion professionnelle. Il peut, par exemple, apporter de l'aide dans le choix d'un diplôme, d'une UE ou d'un parcours.

## Participer aux rencontres collectives

Tout au long de l'année des réunions d'information et des rencontres étudiants-professionnels sont organisées. Sous la forme de points infos-conseils, d'ateliers, de forums, elles traitent de sujets divers liés à l'orientation et à l'insertion professionnelle : concours, préparation candidature (CV, lettre de motivation, entretien), entrepreneuriat, bilan, stage, réorientation, entrée en formation sélective, etc.

L'ensemble des activités sur l'orientation et l'insertion professionnelle sont disponibles via l'espace numérique de travail (ENT) rubrique Mon orientation, stage, insertion.

## Faire un stage

Que ce soit dans ou hors cursus, chaque étudiant peut renforcer son projet professionnel en réalisant un stage. L'université propose plusieurs outils et dispositifs d'aide à la recherche et à la réalisation de stages.
La procédure et une plateforme d'offres professionnelles ciblées (stages, volontariat, etc.) sont disponibles via l'espace numérique de travail (ENT) rubrique Mon orientation, stage, insertion

l'UT2J offre depuis quelques années la possibilité à ses étudiants de poursuivre une formation et de construire en parallèle un projet de création d'entreprise (voir Étudiants entrepreneurs p. 48).

Des permanences CV/lettre sont proposées de 12h30 à 14h au centre de ressources de langues (campus Mirail, bât. Erasme) le lundi et au centre de ressources Olympe de Gouges (campus Mirail, bât. Olympe de Gouges) le mardi.

**Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP)**
Campus Mirail, bât. Candilis
scuio-ip@univ-tlse2.fr - 05 61 50 45 15
Horaires :
12H30 – 17h30 (lundi)
9h30 – 17h30 (mardi, mercredi, jeudi)
Fermé le vendredi

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Orientation, parcours, métiers

# Se former autrement

## Étudier à distance

L'université offre la possibilité, aux étudiants ne pouvant se déplacer chaque jour sur le campus, de préparer à distance un diplôme complet ou une partie des enseignements le composant.

Pour y accéder, la procédure est simple :

- procéder à son inscription administrative et pédagogique en précisant son souhait de suivre sa formation à distance (voir S'inscrire, se réinscrire p. 20),
- se rendre au service d'enseignement à distance (Sed) pour procéder à son inscription à ce dispositif.

L'enseignement à distance est un service payant. Des frais supplémentaires, en plus des droits d'inscriptions, seront donc demandés.

**Service d'enseignement à distance (Sed)**
Campus Mirail, bât. Henri Mayer
contact.sed@univ-tlse2.fr - 05 61 50 37 99
Horaires :
8h30 - 16h30 (lundi à vendredi)

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Formation à distance

## Étudier en alternance et en formation continue

L'université propose une offre de formations en alternance : DUT, licences générales et professionnelles, master et diplômes d'université.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Formation en alternance

Elle offre également un large panel de prestations à tous ceux qui souhaitent perfectionner leur pratique professionnelle, acquérir de nouvelles compétences, réorienter leur carrière, préparer un diplôme ou simplement approfondir leur culture générale.

Quel que soit son projet, une équipe dédiée se mobilise et apporte son aide aux intéressés dans les démarches d'orientation, de positionnement, de recherche de financement et d'instruction des dossiers.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Formation Insertion > Formation continue

**Service de la formation continue**
Campus Mirail, bât. Candilis
sfcutm@univ-tlse2.fr - 05 61 50 47 18
Horaires : 8h30 -12h / 13h -16h30 (lundi à vendredi)

# Partir à l'étranger

L'UT2J dispose de plus 400 accords internationaux et de plusieurs universités partenaires. Elle propose son aide pour deux types de dispositifs.

## Les séjours d'études

4 possibilités :

- le programme Erasmus + pour les destinations en Europe
- les conventions internationales avec des universités hors Europe (Etats-Unis, Chine, Japon, Argentine, etc.)
- le programme Crepuq pour le Québec
- l'inscription à un double-diplôme d'une université étrangère partenaire

## Les séjours professionnels

2 solutions :

- le stage
- l'assistanat linguistique (sous certaines conditions)

## Les aides à la mobilité

Des financements pour les étudiants qui souhaitent étudier ou enrichir leur expérience professionnelle à l'étranger sont possibles. Il existe plusieurs types de bourses de différents montants et aux conditions modulables, elles ne sont pas uniquement destinées aux boursiers.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique International > Partir à l'étranger

**Service des relations internationales (RI)**
Campus Mirail, bât. L'Arche
rintutm@univ-tlse2.fr - 05 61 50 36 46
Horaires : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 (fermé le mercredi)

# Être accompagné, les dispositifs particuliers

L'UT2J accompagne le parcours de tous les étudiants à l'aide de différents dispositifs et d'interlocuteurs privilégiés afin de répondre aux particularités de chaque étudiant.

## Étudiants étrangers

De nombreux étudiants étrangers sont accueillis chaque année à l'UT2J. Qu'ils viennent étudier par leurs propres moyens ou dans le cadre d'un programme d'échange, l'université met tout en œuvre pour les accompagner tout au long de leur parcours. Selon la situation, deux services sont à leur disposition : le pôle des étudiants étrangers, s'il s'agit d'une inscription à titre individuel, le service des relations internationales, pour les étudiants en échange.

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des étudiants étrangers
Campus Mirail, bât. L'Arche
dive@univ-tlse2.fr - 05 61 50 45 80
Horaires :
9h - 11h45 / 13h30 - 16h00 (lundi à vendredi)

**ou**

**Service des relations internationales (RI)**
Campus Mirail, bât. L'Arche
rintutm@univ-tlse2.fr - 05 61 50 36 46
Horaires : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 16h30 (fermé le mercredi)

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique International > Venir à l'UT2J

## L'association Eima

Erasmus international Mirail association, association étudiante de l'UT2J, a pour but d'accueillir les étudiants étrangers en convention bilatérale, répondre à leurs questions et les accompagner tout au long de l'année universitaire.
Elle organise régulièrement diverses activités à l'université telles que des jeux, dégustations ou repas, mais aussi des visites culturelles à Toulouse et dans la région.

**EIMA**
Campus Mirail, bât. L'Arche
eima.tlse2@gmail.com – 05 61 50 42 17
blogs.univ-tlse2.fr/eima
Horaires : 10h30 - 16h (lundi à vendredi)

## Étudiants en situation de handicap

Que ce soit dans le cadre d'un handicap durable ou temporaire survenant durant l'année, l'université propose des accompagnements et des aménagements particuliers et individualisés aux étudiants dans cette situation :

- accompagnement à l'inscription
- intermédiaire entre l'étudiant et les UFR, les services de l'université, mais aussi les organismes et les associations extérieures
- tutorat individuel
- transcriptions en braille, accès au service d'enseignement à distance
- accompagnement spécifique pour la recherche de stage et l'insertion professionnelle
- aides particulières pour les séjours d'études à l'étranger
- mesures particulières pour les examens, etc.

Un service dédié à l'accueil et à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap est proposé au sein de l'UT2J, le pôle des étudiants en situation de handicap.

L'accès à ce dispositif particulier se fait sur préconisation médicale via le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Simpps) et est validé par arrêté. La demande d'accès est à faire par l'étudiant et à renouveler chaque année.

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des étudiants en situation de handicap (PEH)
Campus Mirail, bât. L'Arche, bureaux AR 015 – AR 016 – AR 018.
dive-peh@univ-tlse2.fr - 05 61 50 40 68 ou 41 62
Horaires : 8h30 - 12h / 13h30 - 16h (fermé le vendredi après-midi)

**www.univ-tlse2.fr**
Étudiant en situation de handicap

## Étudiants sportifs de haut niveau

Les étudiants souhaitant concilier leur pratique du sport de haut niveau et la poursuite d'études supérieures peuvent souscrire au statut dédié. Il s'agit d'un contrat entre l'université et l'étudiant permettant l'accès à certaines modalités en réponse aux absences justifiées par des compétitions ou des stages officiels :

- aménagement de cursus
- cours de rattrapage et reports d'examens

La mise en place de ces modalités se fait grâce à la collaboration d'un tuteur pédagogique spécifique à chaque filière d'étude et permet de faciliter le cursus universitaire les étudiants sportifs de bon niveau universitaire, national ou international.

Pour bénéficier de ce contrat, l'étudiant doit déposer une candidature auprès du service universitaire d'activités physiques et sportives (Suaps) et l'indiquer lors de la finalisation de son inscription (voir S'inscrire, se réinscrire p. 20). Le statut n'est accordé qu'après étude de la candidature par une commission.

**Service universitaire d'activités physiques et sportives (Suaps)**
Campus Mirail, bât. Le Gymnase
suaps@univ-tlse2.fr - 05 61 50 43 15
Horaires :
9h30 – 11h30 / 13h – 16h (lundi à jeudi)
9h30 – 11h30 (vendredi)

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Sport > Les sportifs de haut niveau

## Étudiants entrepreneurs

L'Université Toulouse - Jean Jaurès encourage et accompagne les étudiants et les jeunes diplômés, quels que soient leur parcours et spécialisation, qui souhaitent développer un projet de création d'entreprise dans le cadre du statut national étudiant-entrepreneur et du diplôme associé portés par le dispositif Pépite Écrin.

Les avantages :

- bénéficier d'un accompagnement spécifique
- substituer le temps de stage par un travail sur le projet entrepreneurial
- être mis en réseau avec les acteurs du monde socio-économique
- accéder à un lieu de *coworking*
- s'inscrire à un diplôme d'établissement étudiant-entrepreneur et garder les avantages du statut d'étudiant
- être encadré par un tuteur issu du monde socio-économique et un tuteur enseignant

Pour bénéficier de ce statut, il faut soumettre sa candidature à un comité d'engagement après avoir rencontré le référent entrepreneuriat de l'UT2J.
Dossier de candidature disponible sur :
entrepreneur.etudiant.gouv.fr/
Date limite d'inscription : 25 septembre 2018

**Service commun universitaire d'insertion et d'orientation professionnelle (Scuio-IP)**
Référent entrepreneuriat
Campus Mirail, bât. Candilis
danielle.deymier@univ-tlse2.fr - 06 32 10 45 57

# La vie sur le campus

Crous Toulouse Occitanie

izly

# Le paiement sans contact sur le campus

## POURQUOI PAYER AVEC IZLY ?

### Pratique

- Disponible dans tous les points de restauration Crous : resto'U, cafets, libre-service, Crous Trucks, brasseries, vélos La Pause...
- Proposé par certains services sur le campus : photocopieurs, laveries, distributeurs automatiques...
- Porteur de bons plans, avantages ou réductions...

Consultez l'offre et les points de restauration Crous sur www.crous-toulouse.fr/oumanger

### Rapide

- Payer sans contact ne prend que quelques secondes
- Pas d'espèces en Resto'U c'est du temps gagné en caisse
- Izly est intégré à la carte Mut et au pass Crous
- L'appli Izly sur smartphone permet de payer par Qr code

Izly applique automatiquement le bon tarif : étudiant-e-s, personnels des établissements de l'enseignement supérieur ou conventionnés

### Sécurisé

- Vos données bancaires et personnelles sont protégées
- Votre argent n'est pas stocké sur votre carte étudiante
- En cas de perte ou vol de votre carte, vous pouvez faire opposition sur www.izly.fr
- Les transactions en ligne sont validées par mot de passe

L'opérateur d'Izly, la BPCE, applique le niveau de sécurité le plus élevé des normes bancaires

## COMMENT UTILISER IZLY ?

### Activez votre compte

- Connectez-vous sur votre boite e-mail universitaire
- Prenez connaissance du message adressé par Izly
- Laissez vous guider pour activer votre compte en quelques étapes

Attention : pensez à consulter vos spams !

### Rechargez partout et 24 h/24

- Sur votre espace www.Izly.fr : dès 5€ par RIB, dès 10€ par CB
- Sur l'application Izly : dès 5€ par RIB, dès 10€ par CB
- En resto'U ou cafet : dès 5€ sur borne CB Izly, dès 10€ en espèces aux guichets Crous

Géolocalisez les points de rechargement sur www.crous-toulouse.fr/bornes

### Besoin d'aide, des questions ?

- Consultez notre Faq : www.crous-toulouse.fr/izly
- Contactez SOS Izly : assistance-izly@crous-toulouse.fr

Téléchargez l'appli Izly !

# Se restaurer

Le campus Mirail dispose de plusieurs lieux de restauration.

## Le restaurant et la cafétéria universitaires, l'aRUm

Gérés par le Crous, ils sont situés à l'entrée du campus, côté métro et proposent, du lundi au vendredi, des menus complets (3,25€) et une offre cafétéria à prix étudiants.

**Le resto'U**
Il dispose de 1 000 places assises et peut servir jusqu'à 2500 repas par jour. Il propose une restauration thématique avec 4 stands : cuisine traditionnelle, cuisine du monde ou plat complet, pizzas et pâtes garnies, grillades. Ouvert de 11h30 à 13h30.

**La cafétéria**
Elle offre une vente sur place ou à emporter de sandwichs chauds et froids, viennoiseries (matin), pâtisseries traditionnelles et américaines, boissons chaudes et froides. Ouverte de 8h à 15h avec Wifi gratuit.

## Le Crous Truck

Présent sous la canopée au plus près des salles de cours, il propose, de 11h30 à 13h30 du lundi au vendredi, une carte de produits régionaux à déguster sur le pouce, du burger maison au gratiné en passant par les soupes et salades à prix étudiants.

## La Cantine

Situé à l'angle du bâtiment accueil, sous la Canopée, cet espace libre-service a été conçu pour composer son déjeuner au fil de ses envies à partir de produits choisis directement dans des vitrines, et préparés par les équipes du Crous.

Véritable lieu de vie, la Cantine propose des ambiances adaptées aux différents temps de la journée : espace de restauration, de travail, de détente et est équipé d'une TV et du wifi. Il est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le samedi de 12h à 14h30.

Les campus Blagnac, Figeac, Toulouse Saint-Agne et Toulouse centre possèdent également une restauration universitaire gérée par le Crous et géolocalisable via l'application Crous Mobile.

**www.crous-toulouse.fr**
rubrique Restauration

## IZLY, le système de paiement des Crous

Plus simple, plus sécurisé et plus rapide, il permet aux étudiants de régler leurs achats sur le campus et notamment leurs repas dans les points de restauration du Crous.
Utiliser Izly permet d'effectuer en quelques secondes le paiement au resto'U, à la cafétéria, mais aussi dans les laveries, aux distributeurs automatiques et photocopieurs agréés.
Il est possible de recharger son solde simplement par virement ou carte bancaire sur le web, 24h/24h dès 5€. Des bornes sont également disponibles dans les resto'U. Le rechargement est également possible sur les bornes, écrans tactiles et caisses dans les resto'U. Attention désormais le paiement en resto'U s'effectue avec Izly.

## La restauration privée

Une offre de restauration privée est également proposée sur le campus (cafétéria Curupira dans le bât. Philippe Malrieu, restaurants entre le métro et le campus, etc.)

La création du compte Izly se fait suite à la réception d'un courriel d'activation sur sa messagerie électronique étudiante (prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr). La procédure à suivre y sera précisée. Vérifier ses spams !

**www.izly.fr ou www.crous-toulouse.fr/izly**

# Financer ses études

## Les aides de l'université

L'UT2J propose diverses aides aux étudiants en fonction de leur situation : aide à l'installation, aide alimentaire, aide au transport, aide financière à caractère social, aide à l'obtention du Bafa, etc.

Pour guider l'étudiant dans ces démarches, un service y est dédié, la division de la vie étudiante.

l'université accompagne également l'étudiant dans sa recherche d'aides financières auprès d'organismes extérieurs, tels le Crous, la Région Occitanie, etc.

Les demandes sont à réaliser avant le 31 mai pour l'année universitaire suivante. Les personnes inscrites par le service de formation continue ou en tant qu'auditeur libre, ne peuvent pas bénéficier de ces dispositifs.

## Les bourses sur critères sociaux

Attribuées par le Crous à la suite d'une demande via le dossier social étudiant (à réaliser chaque année avant fin mai), il faut remplir certaines conditions pour y prétendre : âge (avoir moins de 28 ans au 1er septembre de l'année universitaire), ressources, charges de la famille de l'étudiant, distances, statut (inscrit à certains diplômes de l'université), etc. Ces critères déterminent également le montant de la bourse perçue (échelons).

L'attribution de bourses sur critères sociaux, de bourses d'études Ensenhar ou de bourses sanitaires et sociales, permet l'exonération des droits d'inscription. Pour ce faire, il faut présenter la notification d'attribution conditionnelle de bourse, le jour de l'inscription et sous réserve, en autre, de ne pas avoir épuisé les droits à bourse*.

*1 droit = 1 année de bourses (un boursier à droit à 7 sauf cas particulier)

## Les autres bourses et aides financières

D'autres aides et bourses existent pour accompagner l'étudiant durant ses études : les aides complémentaires et allocations spécifiques du Crous, les bourses de stage ou d'étude de l'Association de l'ordre des palmes académiques (Amopa), les bourses à la mobilité de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées, les bourses Fédéeh (réservées aux étudiants en situation de handicap), etc.

Au sein de chaque composante (UFR, école, etc.), il existe un bureau des affaires sociales (protection sociale, bourses et autres dispositifs d'aides). Pour connaître le sien, s'adresser à l'accueil de sa composante.

## Les jobs à l'université

Il est possible de travailler pour l'université pendant ses études : monitorat dans les bibliothèques, volontaires sur les chaînes d'inscription, guides journée portes ouvertes, accompagnement de services (Scuio-IP), etc.
Un dispositif est également possible pour les étudiants boursiers souhaitant s'orienter vers les métiers de l'enseignement (Emplois Avenir Professeur).

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des affaires sociales (PAS)
Campus Mirail, bât. L'Arche
dive-pas@univ-tlse2.fr - 05 61 50 41 77
Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30 (lundi à vendredi)

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Santé et social

# Se loger

Sur le campus Mirail, plusieurs possibilités de logements sont disponibles.

## Les résidences universitaires du Crous

**La résidence Les Humanités**

Gérée par le Crous, elle propose plusieurs types de logements jusqu'au T3 accessibles aux familles, colocations, étudiants en situation de handicap.
Tout comme les bourses sur critères sociaux, les logements en résidences universitaires sont attribués par le Crous à la suite d'une demande via le dossier social étudiant (à réaliser chaque année avant fin mai) sur certains critères.

**La résidence Petit Varèse**

Gérée par le Crous, elle dispose de 32 appartements meublés en colocation du T3 au T6. L'Afev en partenariat avec le Crous propose aux étudiants de bénéficier d'un logement en colocation à tarif modéré tout en menant un projet social avec les habitants du quartier. La demande doit être faite auprès de l'Afev sur kolocsolidaire.org.

Des solutions de logement en résidence universitaire du Crous sont également possibles à proximité des campus Blagnac, Figeac, Toulouse Saint-Agne et Toulouse centre.

**www.crous-toulouse.fr**
rubrique Logement

## La résidence privée, Constantinople

Également présente sur le campus Mirail et gérée par le Groupe des Chalets, elle propose 426 appartements du T1 au T3 à loyer modéré, dont 6 logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, avec services multiples (laverie sur place, parking sécurisé, lieux de vie en commun, etc.).

## Les autres solutions d'hébergement

Le Crous propose également une offre de logements particuliers labellisés via la plateforme Lokaviz.fr.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Vie pratique > Se loger

# Sortir, se divertir, les activités sur le campus

L'université, c'est fait pour étudier mais pas que ! Être étudiant à l'UT2J, c'est l'opportunité de profiter d'offres culturelles et sportives riches et foisonnantes.

## Les arts et la culture

**Le centre d'initiatives artistiques du Mirail (Ciam)**
Plus de 200 manifestations artistiques gratuites sont proposées par an à La Fabrique. Programmées par le Ciam, service arts et culture de l'UT2J, elles sont réalisées en partenariat avec des institutions culturelles, des professionnels de la culture et des artistes.

Sont également mis en place des ateliers de création à tarifs réduits pour développer la pratique artistique amateur, des stages et des modules de pratiques culturelles pour les étudiants en licence.

Connaître la programmation culturelle du Ciam ? Un agenda trimestriel est disponible aux accueils sur les campus.

**Centre d'initiatives artistiques du Mirail (Ciam)**
Campus Mirail, bât. La Fabrique
ciam@univ-tlse2.fr - 05 61 50 44 62

## La Fabrique, un lieu unique dédié aux arts et à la culture

Bâtiment unique en Europe pour une université, situé dès l'entrée du campus Mirail, il abrite :

- 3 salles d'exposition consacrées à la création contemporaine
- une salle de projections vidéo, de cinéma et de spectacles
- des ateliers spécialisés pour les arts plastiques et les arts appliqués
- un studio de danse
- une salle de répétition de théâtre
- 3 salles de musique avec régie son
- des salles multimédias

**La Maison des initiatives étudiantes (MIE)**

Lieu dédié à la vie étudiante sur le campus Mirail, la Maison des initiatives étudiantes est un lieu d'échanges, d'activités, de représentations et d'informations.

Elle met à disposition des étudiants :

- un espace où exposer ses œuvres
- un lieu de détente pour lire, jouer à des jeux de société, se retrouver
- une scène où organiser des concerts, des pièces de théâtre, des spectacles de danse, des conférences, etc.
- une salle de réunion (capacité de 30 personnes)

Elle abrite également un grand nombre d'associations de l'UT2J et partenaires.

La programmation des spectacles, expositions, concerts, etc. de la MIE est disponible sur place.

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des associations et des initiatives étudiantes (PAIE)
Campus Mirail, Maison des initiatives étudiantes (MIE)
paie@univ-tlse2.fr - 05 61 50 24 11

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Arts et culture

## Les bibliothèques

Lieux d'études, ce sont aussi des lieux de vie et de détente, pour se ressourcer, se cultiver, s'évader. Des ateliers et animations diverses (expositions, cafés des langues, quizz) y sont proposées tout au long de l'année.

**bibliotheques.univ-tlse2.fr**

## Les foyers étudiants

Qu'est-ce qu'un foyer ? Un projet associatif unique ! Des salles sont mises à disposition des étudiants dans les UFR. Ce sont des lieux de rencontre et d'accueil qui permettent, tout en dégustant des boissons chaudes ou froides et des snacks, de participer à des activités culturelles et amusantes organisées par des bénévoles (lecture, conférence, projection, jeu de société, etc.). Tout pour passer un moment chaleureux ou même devenir bénévole !

Ces foyers sont ouverts en fonction des disponibilités des bénévoles, en général, entre 12h et 14h.

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Vie étudiante > Les associations étudiantes

## Sports

Les sportifs en herbe ne sont pas oubliés ! Une trentaine d'activités physiques et sportives sont proposées à tous les étudiants, du débutant au pratiquant confirmé, en formation personnelle (loisir) ou en formation qualifiante en UE d'Ouverture ou en option.

### L'Association sportive Toulouse - Jean Jaurès

Elle permet à tous les étudiants d'obtenir une licence multi-sport de la FFSU (Fédération Française du Sport Universitaire). Cette licence permet aux étudiants de pratiquer un sport à tout niveau en compétition, sur le plan national et académique, mais également de participer à des stages et à différentes animations tout au long de l'année.

**Contact : assport@univ-tlse2.fr**

**Service universitaire d'activités physiques et sportives (Suaps)**
Campus Mirail, bât. Le Gymnase
suaps@univ-tlse2.fr - 05 61 50 43 15
Horaires :
9h30 – 11h30 / 13h – 16h (lundi à jeudi)
9h30 – 11h30 (vendredi)

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Sport

# S'engager, réaliser des projets

L'UT2J accompagne les étudiants désireux de s'investir et de monter des projets humanitaires, citoyens ou culturels via le pôle des associations et des initiatives étudiantes (PAIE).
Au service de la vie étudiante, il facilite les échanges entre les associations impliquées dans la vie et l'animation de l'UT2J, accueille, conseille et propose éventuellement des financements aux étudiants désireux de monter des projets. Le PAIE peut également mettre à disposition des espaces dédiés à la vie étudiante (voir La Maison des initiatives étudiantes p. 59).

Les espaces d'exposition, de représentation et de réunion de la MIE sont empruntables par tous les étudiants via une demande auprès du PAIE

## Financer son projet avec le FSDIE

L'université peut attribuer des subventions à des étudiants ayant un projet associatif ou personnel via le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).
Ces projets doivent toucher au domaine de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité ou de l'engagement citoyen.

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des associations et des initiatives étudiantes (PAIE)
Campus Mirail, Maison des initiatives étudiantes (MIE)
paie@univ-tlse2.fr - 05 61 50 24 11

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Vie étudiante

**Envie d'aider les nouveaux étudiants ? Devenez-guide !**

**Le principe ?**

Une étudiante ou un étudiant, de deuxième ou de troisième année (guide) se porte volontaire pour accompagner pendant une journée les nouveaux arrivants et explorer le campus, identifier ses bâtiments clés et découvrir ses multiples services. Ces visites guidées sont organisées en groupes d'étudiants inscrits au même diplôme.

# Se soigner, se faire aider

## La santé sur le campus

Tout au long de son parcours universitaire, l'étudiant peut être accompagné par des professionnels de la santé, médecins généralistes et spécialistes, psychologues, infirmières et assistantes sociales. Un espace est d'ailleurs dédié à la santé au cœur du campus Mirail : La Maison des solidarités.

Des visites médicales sont proposées aux étudiants lors de leur 1ère année à l'université. Un accueil infirmier sans rendez-vous, un service social, des consultations de médecine générale, mais aussi des groupes de parole et des consultations spécialisées sont proposés.

Ces services sont réservés aux étudiants, gratuits et de manière confidentielle.

**Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS)**
Campus Mirail, La Maison des solidarités
05 61 50 41 41

## Se faire aider

En cas de difficultés dans les études ou dans la vie quotidienne, l'université peut vous aider.

L'UT2J met à disposition de l'étudiant un lieu d'accueil et d'information en matière de vie du campus, de conditions d'étude et de conditions de vie : la division de la vie étudiante.

Elle est un interlocuteur privilégié pour des étudiants étrangers, étudiants en situation de handicap, étudiants en difficulté, etc. et l'interface privilégiée entre l'étudiant et les composantes ou organismes sur hors du campus.

**Division de la vie étudiante (Dive)**
Pôle des affaires sociales (PAS)
Campus Mirail, bât. L'Arche
dive-pas@univ-tlse2.fr - 05 61 50 41 77
Horaires : 8h30 – 12h30 / 13h30 – 16h30 (lundi à vendredi)

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Santé et social

# Rester connecté, les indispensables

# Le wifi sur les campus

**3 possibilités :**

- usage occasionnel, réseau ouvert : **Wifi-UT2J**
- usage occasionnel, réseau crypté : **Wifi-UT2J-S**, clé **univ-toulouse**
- usage fréquent : **le réseau Eduroam**

## Eduroam, le réseau des campus universitaires

**Caractéristiques :**

- sécurité : WPA2 AES (également appelé WPA2 Entreprise)
- identification : PEAP/mschapv2
- connexions : 802.11g ou 802.11n/ac 2,4Ghz ou 5Ghz (dans les bâtiments récents)

**Comment se connecter ?**

Via l'installeur simplifié CAT pour paramétrer eduroam sur son ordinateur ou mobile : cat.eduroam.org.

1. Choisir son établissement dans la liste : Université Toulouse – Jean Jaurès
2. Sélectionner l'installeur étudiants
3. S'identifier avec ses codes d'accès ENT (email : prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr et mot de passe)

Le service eduroam permet de rester connecté sur l'ensemble des campus adhérent au projet en dehors de son université d'origine et avec les mêmes codes d'accès.

**Equipe réseaux UT2J**
reseau@univ-tlse2.fr - 05 61 50 37 60

**www.univ-tlse2.fr**
rubrique Vie des campus > Services numériques

## Api, le réseau social de la communauté UT2J

L'UT2J propose un réseau social propre pour échanger en toute sécurité autour de thématiques d'intérêts.

**api.univ-tlse2.fr/c-quoi**

## L'ENT, mode d'emploi

L'espace numérique de travail (ENT) permet un accès direct à tous les services et informations pratiques pour ses études et sa vie étudiante.

En un clic, l'étudiant peut y retrouver ses notes et résultats, son emploi du temps, les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle, les outils de recherche des ressources documentaires et numériques, les actus des campus et de la vie étudiante, l'agenda des activités et événements à l'université, etc. Pour y accéder, il faut tout d'abord l'activer.

## Comment l'activer ?

1. Se munir de son :
adresse email étudiant, prenom.nom@etu.univ-tlse2.fr
ou numéro INE indiqué sur sa carte d'étudiant ou sur son récépissé d'inscription administrative

2. Se rendre sur le site web de l'université : www.univ-tlse2.fr, Accès ENT - Étudiants inscrits > Première connexion sur l'ENT - J'active mon compte

3. Suivre la procédure indiquer et accéder à son espace

Les identifiants ENT permettent d'accéder à l'ensemble des services et applications en ligne de l'université.

**www.univ-tlse2.fr**
Accès ENT - Étudiants inscrits

### L'annuaire, trouver le bon contact

Disponible en ligne, il permet d'accéder à l'ensemble des coordonnées (emails et téléphones) de vos interlocuteurs de l'UT2J : enseignants, secrétariats de composantes, services, etc.

**www.univ-tlse2.fr**
Annuaire

# Campus Mirail, infos pratiques

# Sécurité, le mémo à retenir

**05 61 50 47 81**

**le numéro au service de tous**

En cas d'urgence, d'accident, d'incident (chute, malaise, vol, agression, etc.), le PC sécurité du campus est l'interlocuteur principal. Il permettra d'aider les personnes en difficulté et de leur donner les premiers secours dans les meilleurs délais. Ne pas contacter directement les services d'urgence (Samu, pompiers, etc.).

Un objet perdu ? C'est aussi au PC sécurité qu'il faut s'adresser.

**PC sécurité**
Campus Mirail, bât. La Fabrique
05 61 50 47 81
Ouvert 24h/24, 7 j/7

Si un signal sonore d'alerte retentit, il faut procéder à l'évacuation immédiate des locaux vers les points de rassemblement extérieurs. Toujours veiller à aider les personnes en situation de handicap (personnes sourdes, malentendantes, à mobilité réduite, etc.).

Symbole identifiant les points de rassemblement

Les consignes et plans d'évacuation sont affichés dans tous les bâtiments du campus.

# Accès au campus Mirail

**Métro**
ligne A, station Mirail-Université

**Bus**
ligne 14, arrêts École d'Architecture ou Mirail-Université

**Voiture**
Sorties périphériques
n° 26 La Farouette ou n° 27 La Cépière

**Vélô Toulouse**
Stations n° 220, 3 rue de l'université
ou n° 221, face 85 rue Vauquelin

L'ensemble du campus Mirail est accessible aux personnes à mobilité réduite et équipé d'ascenseur extérieurs et intérieurs.

## T2J Mobile,

### l'application pour s'orienter sur le campus

Trouver en un clic une salle de cours, une bibliothèque, un restaurant, un parking, etc., c'est désormais possible ! Elle inclut une carte du campus Mirail avec géolocalisation, un calcul d'itinéraire, une prévisualisation avec vue 360° (pour certains lieux) et un annuaire de contacts. Disponible en téléchargement gratuit pour IOS et Android.

# Plan campus Mirail

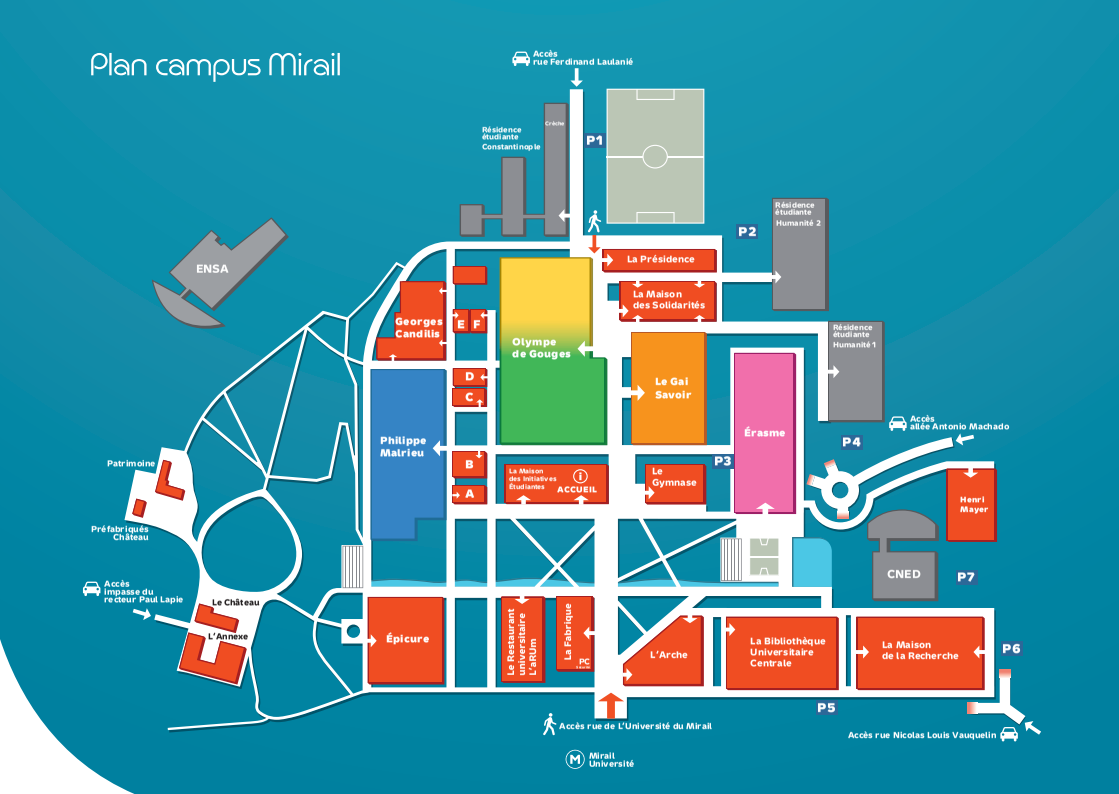

Université Toulouse – Jean Jaurès

5 allées Antonio Machado
31 058 Toulouse cedex 9
+33 (0)5 61 50 42 50

**www.univ-tlse2.fr**

UT2J - Communication 2018 - Conception et design graphique - Laurence SCHMITT
Photos : ©Arnaud CHOCHON - Samuel MARTIN - ISTOCK